



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE
اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

انواكشوط في:.....

الرقم:.....

PROCES VERBAL
N° 11/CNCMP/2024
DU 15/02/2024



Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 15/02/2024 à 16h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Ould Elkory CHEINE .

Etaient présents:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Etaient absents:

Commission de Passation des Marchés Publics de la SOMELEC (CPMSOMELEC)

1 %/-

Réexamen du projet d'avenant n°03 au marché n°09/CMI/2017, relatif aux prestations d'ingénierie pour le suivi le contrôle et la supervision des travaux du projet de construction d'une centrale éolienne de 100 MW à Boulenouar, portant prolongation du délai, Réf. lettre n°265/CPMP/SOMELEC, reçue le 12/02/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- Fournir les justificatifs concernant les taches exécutées, par le titulaire du marché, durant ces 3 mois supplémentaires ;

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

562 شارع الملك فيصل ص ب: 184 انواكشوط. موريتانيا - هاتف: + (222) 45 25 25 94

562, Avenue du Roi Faissal, BP: 184 -Nouakchott - Mauritanie - Tél:+ (222) 45 25 25 94

- *Détailler les interventions prévues pour le consultant pendant cette même période ;*
- *Justifier davantage que les interventions de l'équipe du consultant prévues dans le marché initial ont été consommées totalement ;*
- *Fournir les copies des avenants n°1 et 2 ;*
- *Fournir l'avenant autorisant les travaux supplémentaires ;*
- *Fournir le calendrier de mobilisation du personnels du consultant.*

2 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°03 sur le marché n°06/CMI/2019, relatif à la réalisation clé en main des lignes 225 kv reliant le poste de la centrale Duale et le poste 225 KV d'OMVS à Nouakchott, portant changement de dénomination sociale de l'entreprise, **Ref. lettre n°00263/CPMP/SOMELEC, reçue le 12/02/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit projet d'avenant.

3 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°02 au marché n°10/CMI/2019, relatif à la réalisation clé en main des lignes 225 kv reliant le poste de la centrale Duale et le poste 225 KV d'OMVS à Nouakchott, portant changement de dénomination sociale de l'entreprise, **Réf. lettre n°00265/CPMP/SOMELEC, reçue le 12/02/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit projet d'avenant.

4 °/-

Réexamen de l'avenant n°01 au marché n°01/CMI/2021 relatif à la fourniture, construction, essais, mise en service et travaux supplémentaires résultants de l'ajustement du tracé de la ligne 225 KV entre poste 225 KV de la centrale Duale et le poste de l'OMVS Nouakchott, portant changement de dénomination sociale de l'entreprise, **Réf. lettre n°00264/CPMP/SOMELEC, reçue le 12/02/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit projet d'avenant.

5 °/-

Réexamen de la décision rendant infructueux les lots 1 et 2 du DAO n°14/CMI/2023 relatif aux travaux de réhabilitation de génie civil des centrales électriques des villes de Kiffa, Aleg, Kaédi, Rosso et Tintane en trois lots, **Réf. 357/DG/SOMELEC, reçue le 12/02/2024.**

Handwritten signatures and initials in blue ink, including "ch", "f", "p", "C", "SB", "m", "E", and "K".

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ladite décision rendant infructueux les lots 1 et 2 dudit DAO.

6 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°4 au marché n°01/CMI/2017 relatif à la réalisation clé en main de la ligne 225/90 kV Nouakchott-Nouadhibou (Lot 1) portant changement de dénomination sociale de l'entreprise, Réf. Lettre n°295/CPMP/SOMELEC, reçue le 14/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

7 °/-

Examen du PPM 2024 de TAAZOUR, Réf. lettre n°0015/CPMP/TAAZOUR, reçue le 15/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

8 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°02 au marché n°046/CIAIS/T/2022, relatif aux travaux de construction d'une école fondamentale complète de 12 SDC à Adala-Tam Naaj-Moudjéria, portant prolongation du délai, Réf. lettre n°024/CPMP/MHUAT, reçue le 12/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet d'avenant.

9 °/-

Examen du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, passé par entente directe, pour la



maintenance et l'entretien de la place Lehzam ould Maayouv à Riyadh à Nouakchott, Réf. Lettre n°029/CPMP/MHUAT, reçue le 12/02/2024.

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier en se référant à l'article 14 du décret 2017-128 du 3 novembre 2017 portant application de certaines dispositions de la loi n°2005-20 du 30 janvier 2005 relative à la maîtrise d'ouvrage publique.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

10 %/-

Examen du projet de marché par entente directe relatif au transport de 5000 tonnes de blé destiné au programme spécial pour le Hodh Charghi (PSHC), Réf. Lettre N°13-2024 CPMP/CSA, reçue le 13/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe.

Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif (CPMP/MENRSE)

11 %/-

Examen du complément d'information au projet de marché passé par entente directe relatif à l'acquisition des imprimés des feuilles pour les examens nationaux (concours d'entrée en 1AS, BEPC et BAC 2024), Réf. Lettre n°13 CPMP/MENRSE, reçue le 13/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MENRSE approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe.

CPMP/ANESP (CPMP/ANESP)

12 %/-

Réexamen de la demande de remise des pénalités de retard appliquées dans le cadre du marché n°033/CF/T/CLAIS/2021, relatif au projet de construction d'un lycée de 06 SDC à Sarandogo et réhabilitation du lycée de Boghé, Réf. lettre n°0014/CPMP/MHUAT, reçue le 13/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

CPMP/ANESP approuvant ladite demande de remise des pénalités.

CPMP/PROGRES (CPMP/PROGRES)

13 %/-

Réexamen de la décision rendant infructueux les lots 1 et 3 du DAO relatif aux travaux de construction de 99 ouvrages de vidange de type (passe à batardeaux) dans la zone d'intervention du projet PROGRES, programme d'aménagement 2023-Phase II, Réf. Lettre n°342/CPMP/UGP PROGRES, reçue le 09/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/UGP PROGRES approuvant ladite décision rendant infructueux les lots 1 et 3 dudit DAO.

Commission de passation de l'établissement des travaux d'entretien routier (CPMP/ETER)

14 %/-

Examen du PPM 2024 actualisé de l'ETER, Réf. lettre n°0006/CPMP/ETER, reçue le 15/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETER approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2024.

centre National de cardiologie (CPMP/CNC)

15 %/-

Examen du PPM 2024 du Centre National de Cardiologie (CNC), Réf. lettre n°0001/CPMP/CNC, reçue le 06/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CNC approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

Société National des Aménagements Agricoles et des travaux (CPMP/SNAAT)

5 %/-

Examen du dossier de consultation simplifiée relatif à la fourniture de ciment destiné aux projets et chantiers de la SNAAT, Réf. Lettre n°365/CPMP/SNAAT, reçue le 13/02/2024.

Handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page.



Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies la CNCMP n'approuve pas ce dossier car le mode n'est pas approprié.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement Urbain (CPMP/ADU)

17 °/-

Examen du PPM 2024 de l'ADU, Réf. lettre n°0001/CPMP/ADU, reçue le 14/02/2024.






Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ADU approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

LE PRESIDENT

Mohamed Ould Elkory CHEINE

Les signataires:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP 
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP 
- Boubou Sylla, Membre du CP 
- Fatimetou Michel, Membre du CP 
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP 
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances 